

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **BRUTELE**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue de Naples

N° : 29

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0205.954.655

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

25-01-2018

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 18-04-2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.12, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VANDER ELST Alain

Rue de la Résistance 63

1140 Evere

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

ZAPPALA Alessandro

Rue d'Equerre 16

1140 Evere

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

BAUDOUX Aline

Rue Grignard 110

6533 Biercée

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-22

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

BOECKAERT Anne - Marie

Rue Pierre Pauwens 15

6030 Marchienne-au-Pont

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-11-01

Fin de mandat : 2023-04-30

Vice-président du Conseil d'Administration

BOECKEART Anne-Marie

Pierre Bauwens 15

6030 Marchienne-au-Pont

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-01

Fin de mandat : 2022-10-31

Président du Conseil d'Administration

LHOEST Audrey

Ch d'Ixelles 126

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

GOL - LESCOT Carine

Av Messidor 206

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-05-01

Fin de mandat : 2022-10-31

Vice-président du Conseil d'Administration

GOL-LESCOT Carine

Av Messidor 206

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-11-01

Fin de mandat : 2023-04-30

Président du Conseil d'Administration

BOUTALEB Chadli

Rue de l'Hopital 35

6140 Fontaine-l'Evêque

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

DE KEYSER Damien

Av. Grandchamp, 158
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

GOSUIN Didier

Av. Jean Van Horenbeeck 264
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-27 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

PAOLINI Elio

Rue Caisse 11
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

RANSQUIN Fabrice

Rue de la Limite 37
6250 Aiseau-Presles
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

KAIRET - COLLIGNON Ingrid

Rue des petits Sarts 40
6230 Viesville
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

HANNON Jean-Pol

Rue Achille Bauduin, 101
1300 Wavre
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

BURCU Kurt

Rue du Wainage 42
6240 Farciennes
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-12-14 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

CHOEL Manon

Rue Try du Scouf 43
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-02-09 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

EL GHABRI Mohssin

Rue Emile Feron 141
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

GILSON Nathalie

Ch Vleurgat 268
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-03-17 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

DE REUSME Romain

Av. de l'Hippodrome 112
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-12-14 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

WYNGAARD Thibaud

Av d'Andrimont 39

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

ARTUS Véronique

Av. H. de Brouckere 85

1160 Auderghem

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-18

Fin de mandat : 2022-02-08

Administrateur

BE AUDIT SRL (B01170)

0787885864

Bd Souverain 24

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-01-01

Fin de mandat : 2024-12-31

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Bouton Myriam (A01565)

Bd Souverain 24

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>127.705.455</u>	<u>126.405.069</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	17.866.478	17.141.485
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	106.753.308	106.082.885
Terrains et constructions		22	8.899.925	9.586.326
Installations, machines et outillage		23	89.526.953	89.110.288
Mobilier et matériel roulant		24	1.808.433	1.979.708
Location-financement et droits similaires		25	5.775.366	5.406.564
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	742.631	
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	3.085.669	3.180.699
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	2.401.396	2.401.396
Participations		282	2.401.396	2.401.396
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	684.273	779.303
Actions et parts		284	365.839	365.839
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	318.434	413.464

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	52.994.499	51.765.564
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.832.376	2.198.617
Stocks		30/36	3.832.376	2.198.617
Approvisionnements		30/31	3.185.902	1.878.070
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	646.474	320.548
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	31.176.056	33.059.800
Créances commerciales		40	29.980.139	32.224.376
Autres créances		41	1.195.917	835.423
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	1.687.605	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.687.605	
Valeurs disponibles		54/58	10.248.527	10.075.730
Comptes de régularisation	6.6	490/1	6.049.935	6.431.416
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	180.699.954	178.170.633

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>65.277.721</u>	<u>65.802.785</u>
Indisponible	6.7.1	10/11	4.450.000	2.517.512
		110	4.450.000	1.607.512
		111		910.000
		12		
Plus-values de réévaluation				
		13	38.536.047	40.468.535
Réserves				
Réserves indisponibles		130/1	466.500	466.500
Réserves statutairement indisponibles		1311	466.500	466.500
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	2.035	2.035
Réserves disponibles		133	38.067.512	40.000.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	22.291.675	22.816.739
		15		
Subsides en capital				
		19		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net				
		16	<u>68.000</u>	<u>211.000</u>
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires		160/5	68.000	211.000
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
		164/5	68.000	211.000
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	115.354.233	112.156.848
Dettes à plus d'un an	6.9	17	6.124.102	7.754.515
Dettes financières		170/4	6.124.102	7.754.515
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	3.524.090	3.208.562
Etablissements de crédit		173	2.600.012	4.545.953
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	108.765.824	103.701.715
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.175.946	6.328.256
Dettes financières		43	39.500.000	26.500.000
Etablissements de crédit		430/8	39.500.000	26.500.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	57.671.901	64.823.896
Fournisseurs		440/4	57.671.901	64.823.896
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	6.998.220	5.621.837
Impôts		450/3	2.607.294	2.659.404
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.390.926	2.962.433
Autres dettes		47/48	419.757	427.726
Comptes de régularisation	6.9	492/3	464.307	700.618
TOTAL DU PASSIF		10/49	180.699.954	178.170.633

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	131.153.603	128.010.202
Chiffre d'affaires	6.10	70	120.434.805	119.747.032
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72	4.168.312	2.423.400
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.550.485	5.839.770
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	131.377.533	125.137.667
Approvisionnements et marchandises		60	17.460.895	13.335.616
Achats		600/8	18.768.726	13.368.615
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-1.307.832	-32.999
Services et biens divers		61	61.593.804	59.220.593
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	26.355.226	23.741.777
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	25.236.260	26.664.568
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-608.616	288.742
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-143.000	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.482.964	1.886.371
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-223.930	2.872.535

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	602.576	467.851
Produits financiers récurrents		75	602.576	467.851
Produits des immobilisations financières		750	355.076	182.800
Produits des actifs circulants		751	92.430	120.749
Autres produits financiers	6.11	752/9	155.069	164.302
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	849.250	682.016
Charges financières récurrentes	6.11	65	849.250	682.016
Charges des dettes		650	612.870	368.246
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	236.380	313.770
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-470.604	2.658.370
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	54.461	926.179
Impôts		670/3	64.560	926.179
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	10.099	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-525.064	1.732.191
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-525.064	1.732.191

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	22.291.675	22.816.739
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-525.064	1.732.191
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	22.816.739	21.084.548
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	22.291.675	22.816.739
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	75.096.652
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	7.269.942	
Cessions et désaffectations	8031	38.662.918	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041	239.468	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	43.943.144	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	58.165.246
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	6.808.084	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	38.662.918	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	26.310.412	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	17.632.732	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	210.079
8024	263.135	
8034		
(+)/(-) 8044	-239.468	
8054	233.746	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	233.746	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	22.718.691
8161	134.098	
8171		
(+)/(-) 8181		
8191	22.852.788	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	13.132.365
8271	820.498	
8281		
8291		
8301		
(+)/(-) 8311		
8321	13.952.863	
(22)	8.899.925	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	384.146.579
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	14.965.674	
Cessions et désaffectations	8172	58.436.541	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	3.627.884	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	344.303.596	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	295.036.291
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	14.554.303	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	58.441.835	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312	3.627.884	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	254.776.643	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	89.526.953	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	13.644.717

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8163 346.148

Cessions et désaffectations

8173 4.038.644

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8183

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8193 **9.952.220**

Plus-values au terme de l'exercice

8253P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8213

Acquises de tiers

8223

Annulées

8233

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8243

Plus-values au terme de l'exercice

8253

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323P XXXXXXXXXXXX **11.665.009**

Mutations de l'exercice

Actés

8273

Repris

8283

Acquis de tiers

8293

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8303

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8313

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323 **8.143.788**

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(24) **1.808.433**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	10.997.750
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	2.904.754	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184	-3.627.884	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	10.274.620	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	5.591.186
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	2.535.952	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314	-3.627.884	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	4.499.254	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	<u>5.775.366</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	5.775.366	
Mobilier et matériel roulant	252		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	
8166	742.631	
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	742.631	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	742.631	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	2.720.800
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	2.720.800	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	319.404
(+)/(-) 8542		
8552	319.404	
(282)	<u>2.401.396</u>	
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)		
8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	380.712
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	380.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	14.874
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	14.874	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>365.839</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>413.464</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	95.030	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>318.434</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
APPLICATIONS CABLES MULTIMEDIA SA 0460608557 Société anonyme RUE LOUVREX 95 4000 Liège BELGIQUE	NOMINATIVES	1.900	12,39		2021-12-31	EUR	20.181.197	1.706.739

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	1.687.605	
8686		
8687	1.687.605	
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits acquis

Exercice
5.298.080
751.855

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Transfert des apports indisponibles en apports disponibles
 Transfert de réserves disponibles vers l'apport disponible

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX 4.450.000	1.607.512
111P (111)	XXXXXXXXXX	910.000
8790 87901 8791 87911	4.450.000	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	910.000 1.932.488	
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

Etat de l'apport au 31/12/2022

Communes	Parts sociales	Apport disponible
AISEAU PRESLES	11	55.000,00
AUDERGHEM	32	160.000,00
BEAUVECHAIN	4	20.000,00
CHAPELLE LEZ HERLAIMONT	15	75.000,00
CHARLEROI	245	1.225.000,00
CHASTRES	5	25.000,00
CHATELET	41	205.000,00
COURCELLES	33	165.000,00
EVERE	24	120.000,00
FARCIENNES	14	70.000,00
FLEURUS	23	115.000,00
FONTAINE L'EVEQUE	21	105.000,00
GEMBLOUX	18	90.000,00
HAM-SUR-HEURE-NALINNES	11	55.000,00
INCOURT	3	15.000,00
IXELLES	93	465.000,00
LOBBES	6	30.000,00
MERBES LE CHATEAU	4	20.000,00
MONTIGNY LE TILLEUL	10	50.000,00
PERWEZ	6	30.000,00
PONT A CELLES	16	80.000,00
ROCHEFORT	11	55.000,00
SAINT GILLES	57	285.000,00
SAMBREVILLE	28	140.000,00
SENEFFE	7	35.000,00
THUIN	12	60.000,00
UCCLE	76	380.000,00
VILLERS LA VILLE	8	40.000,00
WAVRE	20	100.000,00
WOLUWE ST PIERRE	36	180.000,00
TOTAL	890	4.450.000,00

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour risques et charges

Exercice
68.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	4.175.946
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	2.230.005
Etablissements de crédit	8841	1.945.941
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	(42)	4.175.946
--	------	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	5.690.770
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	3.524.090
Etablissements de crédit	8842	2.166.680
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	5.690.770
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	433.332
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	433.332
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	433.332
--	------	----------------

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	3.033.344
8932	
8942	
8952	
8962	3.033.344
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	3.033.344

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	2.607.294
450	
9076	
9077	4.390.926

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer

Produits à reporter

Exercice
188.538
275.769

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	273	276
9087	269,4	276,2
9088	388.767	427.287
620	17.804.413	16.636.025
621	6.587.707	5.762.494
622	468.250	414.501
623	1.494.856	928.756
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		288.742
Reprises	9113	608.616	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		10.000
Utilisations et reprises	9116	143.000	10.000
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	10.359	4.646
Autres	641/8	1.472.605	1.881.725
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	39	85
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	21,4	84,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	43.110	139.234
Frais pour la société	617	1.999.626	8.381.698

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	155.069	164.302
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	236.380	313.770

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	64.560
9135	1.002.798
9136	938.238
9137	
9138	
9139	
9140	
	728.843

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	22.216.775	25.710.275
9146	31.391.053	35.247.278
9147	5.004.727	4.654.394
9148	2.798	177

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	4.153.574
91621	
91631	6.500.000
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Options d'achats sur décodeurs et modems

11.752

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

La cotisation de responsabilisation relative aux pensionnés statutaires est comptabilisée annuellement. Les dépenses futures ne sont pas provisionnées car non connues à la clôture mais la dernière estimation disponible au 01/01/21 s'élève à 89 millions €

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	2.401.396	2.401.396
9262	2.401.396	2.401.396
9272		
9282		
9292	21.611	33.707
9302		
9312	21.611	33.707
9352	74.762	
9362		
9372	74.762	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	60.584
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	33.325
95061	14.395
95062	
95063	18.975
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Fixed floating swap transaction	Batiment administratif à Gosselies	Couverture	1	4.153.574		4.490.549	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont portées à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition.

La valeur comptable des immobilisés est égale à la valeur initiale des installations diminuée des amortissements.

La totalité des investissements est financée par la Société, sur fonds propres et par emprunts auprès d'organismes bancaires, sans aucune participation ou contribution financière des communes.

Les taux d'amortissement des immobilisés sont appropriés à la nature des investissements.

Ils sont calculés prorata temporis pour les nouvelles acquisitions à partir de 2015 :

- 4 % pour les fibres optiques
- 5 % pour les immeubles
- 5 % pour les câbles coaxiaux et matériels de raccordements
- 10 % pour les appareils de réseau et le mobilier
- 20 % pour les appareils de stations d'antennes et pour les immobilisations incorporelles. Toutefois, si la durée d'utilisation est inférieure à 5 ans, le taux est adapté à la durée réelle d'utilisation
- 20 % pour la reprise de la propriété exclusive du Réseau initial d'Uccle. Ce taux a été déterminé en fonction de la durée d'utilité résiduelle de ce Réseau
- 25 % pour les appareils de mesure, le matériel roulant et le matériel informatique
- 33% pour les coûts d'acquisition de clients à savoir principalement les commissions des revendeurs ainsi que les coûts d'activation de modems et de décodeurs, portés en immobilisations incorporelles
- 100% au prorata temporis pour les productions audiovisuelles à partir de leur date de diffusion

Les immobilisations financières

Elles sont valorisées au prix d'acquisition.

Les stocks

Ils sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. L'évaluation des entrées et sorties se base sur la règle des prix moyens pondérés. Les réductions de valeur sont appliquées sur les stocks morts.

Les créances commerciales

Elles sont comptabilisées en euro à la valeur nominale. Les réductions de valeur s'appliquent à

- 100% sur les clients dont les créances sont inférieures à 10.000€ avec un retard de paiement de plus de six mois.
- 100% sur les clients dont les créances dépassent 10.000€ lorsque la créance est définitivement perdue (transaction, faillite, liquidation, etc.) sinon elles seront actées en fonction de l'espérance de récupération

Les valeurs disponibles

Les comptes en euro sont valorisés à la valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis en euro au taux de change initial.

A la date de clôture de l'exercice, ils seront valorisés aux taux de clôture. Les écarts de conversions seront comptabilisés en résultats financiers.

Les dettes

Les dettes commerciales, financières et autres sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à la valeur convertie en euro au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversions positifs seront comptabilisés en comptes de régularisation.

Les écarts de conversions négatifs seront comptabilisés en comptes de charges financières.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Mesdames et Messieurs les délégués de nos communes associées, le Conseil d'Administration de notre société a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

Le rapport de gestion ci-après en commente les principaux éléments. Les valeurs ci-dessous sont exprimées en milliers d'euros (k€).

Aperçu général

L'exercice sur lequel il vous est fait rapport a été marqué par une légère augmentation de notre chiffre d'affaires qui s'établit fin 2022 à 120.435 k€ contre 119.747 k€ en 2021.

Tenant compte de la production immobilisée (4.168 k€) et des autres produits d'exploitation (6.550 k€), le total des ventes et prestations s'établit alors à 131.154 k€ contre 128.010 k€ en 2021.

Dans un contexte d'inflation très élevée, cette croissance n'est toutefois pas suffisante pour couvrir l'augmentation des charges, augmentations principalement liées aux prix de l'énergie et à l'indexation des coûts salariaux.

L'exercice se termine donc avec une perte avant impôts de 471 k€ par rapport au bénéfice courant avant impôt de 2.658 k€ enregistré en 2021.

L'impôt estimé sur le résultat s'élève à 65 k€.

Investissements

Les investissements de l'exercice 2022 se montent à leur valeur d'acquisition à 26.603 k€, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (25.109 k€ en 2021).

En préparation du transfert fort probable des activités TMT (Technology – Media – Telecom) de Brutélé, transfert lié à la conclusion du contrat de vente de Brutélé à Enodia, il était opportun de nettoyer nos comptes en désaffectant des immobilisés totalement amortis, obsolètes ou qui ont totalement disparu (mise en décharge).

Il s'agit de matériels ou de logiciels acquis entre 1983 à 2019 pour un montant total de 101.127 k€ (dont 38% d'immobilisations incorporelles et 62% d'immobilisations corporelles). Le nettoyage des comptes résultant de cette opération a fait apparaître un impact positif de 5k€ pris sous forme de produit dans nos résultats.

Exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6.550 k€. Ceci comprend 5.463 k€ de récupération de charges, correspondant à des prestations effectuées par le personnel de Brutélé au profit de la société VOO SA.

Les charges d'exploitation ont augmenté en 2022 soit 131.378 k€ contre 125.138 k€ en 2021. Les principaux éléments sont détaillés ci-dessous.

- Le total des approvisionnements a augmenté de 30,9% à 17.461 k€ contre 13.336 k€ en 2021 et 11.844 k€ en 2020. Cette augmentation est principalement liée aux investissements réalisés dans le réseau, pour l'essentiel repris dans la production immobilisée.
- La rubrique services et bien divers s'élève à 61.594 k€ contre 59.221k€ en 2021.
- Le total des rémunérations et charges sociales est en augmentation importante (11%) en s'établissant à 26.355 k€. Cette augmentation est liée à l'indexation des salaires et à un léger rattrapage de cotisations de responsabilisation.
- Les charges d'amortissements ont régressé à 25.236 k€ contre 26.665 k€ en 2021.
- Concernant les dépréciations sur créances commerciales, nous avons acté une charge nette de 704 k€ liée principalement aux moins-values sur celles-ci.

Affectation du résultat

La perte de l'exercice s'élève à 525 k€, ce qui, combiné avec le bénéfice reporté, porte le bénéfice total à affecter à 22.292 k€.

Sachant que le contrat signé entre Enodia et les communes actionnaires de Brutélé interdit les sorties de cash durant la période séparant la signature du closing, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ne pas distribuer de dividende et de reporter donc l'intégralité de ce montant.

Risques et incertitudes

En dépit du contexte de vente, de la forte inflation des coûts et des changements importants du contexte dans lequel elle évolue, la société est parvenue à assurer une continuité opérationnelle et à maintenir des résultats proches des prévisions du plan financier.

Compte tenu de la situation géopolitique et de l'inflation qui demeure importante, l'urgence d'une consolidation au sein d'un groupe de taille plus importante s'impose plus que jamais.

Par ailleurs, aucun événement post-closing n'est connu à ce jour qui serait susceptible de modifier la situation financière de la société.

Organisation de la société

Conformément aux obligations légales, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- La société n'a pas d'activité en matière de R&D ;
- La société n'a pas de succursale ;
- En matière d'instruments financiers, dans le cadre du financement de la construction de son nouveau siège opérationnel à Gosselies, la société a conclu une convention de swap de taux (IRS) destinée à garantir le taux des intérêts sur une durée de 15 ans.

Comité d'audit

Le Conseil d'Administration confirme que le comité d'audit est composé conformément aux dispositions du code wallon de la démocratie locale ainsi que du code des sociétés et associations.

Perspectives

Suite à l'acceptation de l'offre d'Enodia par l'ensemble des communes actionnaires de Brutélé, une acquisition par Enodia devrait intervenir, sous réserve de la levée de certaines conditions suspensives, dans le courant de l'année 2023. Cette acquisition s'inscrit dans une opération stratégique plus vaste, comportant entre autres l'apport des activités de Brutélé dans la société Voo s.a., sous réserve de son personnel statutaire actif qui restera employé par une intercommunale.

Conformément au plan d'affaires convenu avec Enodia, Brutélé continue en ce début 2023 à investir de manière significative dans son réseau, dans ses services à la clientèle et dans l'acquisition de nouveaux clients.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE BRUTELE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC BRUTELE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 13 décembre 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première fois au cours de cet exercice.

Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 180.699.954,48 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 525.064,27 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point : 1^e année de mandat

Les comptes annuels de la société Brutélé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 25 mai 2022, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Autre point : évolution de la Société en 2023

Comme expliqué dans le rapport de gestion établi par l'organe d'administration de la Société et joint aux comptes annuels 2022, la société devrait connaître en 2023 des opérations qui modifieront fondamentalement ses activités et sa structure à savoir notamment l'acquisition par ENODIA de la société, et l'apport de branche d'activités de Brutélé à la société VOO, sous réserve de son personnel statutaire actif qui restera employé par une intercommunale.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 3:12, § 1er, 5° et 7° du Code des sociétés et des associations.

Tous les documents à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 5° et 7° du Code des sociétés et des associations sont repris dans les comptes annuels et reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des Sociétés et Associations en matière :
 - de publication de la nomination du commissaire au Moniteur Belge et de mention des émoluments et du représentant du commissaire dans le procès-verbal de l'assemblée générale ayant procédé à la nomination.
 - de délai de remise au commissaire des pièces requises.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 5 avril 2023

BE AUDIT SRL
Réviseurs d'entreprises
Représentée par

Myriam Bouton (Signature)
CN = Myriam Bouton (
Signature) C = BE
2023.04.05 15:33:21 +
02'00'

Myriam BOUTON
Commissaire

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	256,9	161,8	95,1
Temps partiel	1002	16,8	2,3	14,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	269,4	162,7	106,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	371.421	242.644	128.777
Temps partiel	1012	17.345	1.248	16.097
Total	1013	388.766	243.892	144.874
Frais de personnel				
Temps plein	1021	25.179.336	16.449.324	8.730.012
Temps partiel	1022	1.175.890	84.585	1.091.305
Total	1023	26.355.226	16.533.910	9.821.316
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	248.236	151.958	96.278

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	276,2	168,7	107,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	427.287	269.294	157.993
Frais de personnel	1023	23.741.777	14.963.045	8.778.732
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	568.870	344.615	224.254

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	258	15	268,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	258	15	268,7
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	163	1	163
de niveau primaire	1200	5		5
de niveau secondaire	1201	90	1	90
de niveau supérieur non universitaire	1202	55		55
de niveau universitaire	1203	13		13
Femmes	121	95	14	105,7
de niveau primaire	1210	3		3
de niveau secondaire	1211	41	5	44,7
de niveau supérieur non universitaire	1212	44	8	50,2
de niveau universitaire	1213	7	1	7,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	6		6
Employés	134	252	15	262,7
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	21,4	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	43.110	
Frais pour la société	152	1.999.626	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5		5
210	5		5
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	7		7
310	7		7
311			
312			
313			
340	3		3
341			
342			
343	4		4
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	125	5811	80
5802	8.064	5812	5.569
5803	462.992	5813	283.745
58031	462.992	58131	283.745
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

RAPPORT DE REMUNERATION 2022
ART.6421-1 CWDL

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A L'INSTITUTION

Numéro d'identification (BCE)	BE 0205 954 655
Type d'institution	Intercommunale (SCRL)
Nom de l'institution	BRUTELE
Période de reporting	2022

	Nombre de réunions
Assemblée générale	3
Conseil d'administration en présence physique	12
Conseil d'administration à distance	0
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	1

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁹	Détails de la rémunération et avantages ¹⁰ (au 1er janvier 2023) ATN	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Jetons de présence	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente et Vice Présidente du Conseil	Lescot Carine	21.845,12	Pas de jeton de présence Pas d'ATN	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	0	12/12
Voir annexe 2						
Présidente et Vice Présidente du Conseil	Boeckeaert Anne-Marie	22.268,39	Pas de jeton de présence 264 euros ATN	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	0	12/12
Voir annexe 2						
Administrateur	Gilson Nathalie	713,22	179,27 euros par jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	662,66	5/12
Administrateur	Baudoux Aline	1144,39	179,27 euros par jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	990,49	6/12
Administrateur	Chadli Boutaleb	1378,33	179,27 euros par jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1179,50	7/12
Administrateur	De Keyser Damien	1055,45	179,27 euros par jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	997,19	6/12

⁹ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

¹⁰ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

Administrateur	El Ghabri Mohssin	0	euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	0	0/12
Administrateur	Hannon Jean-Pol	1816,57	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1514,18	10/12
Administrateur	Kairret Collignon Ingrid	1683,83	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1520,88	10/12
Administrateur	Kurt Burcu	1889,74	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1683,18	11/12
Administrateur	Lhoest Audrey	672,81	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	672,81	5/12
Administrateur	Paolini Elio	194,48	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	172,31	2/12
Administrateur	Choel Manon	789,96	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	679,15	5/12
Administrateur	Ransquin Fabrice	847,86	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	834,82	6/12
Administrateur	Vander Elst Alain	1052,95	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	848,07	6/12
Administrateur	De Reusme Romain	893,46	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	838,42	5/12
Administrateur	Wynngaard Thibaud	1852,10	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1852,10	12/12
Administrateur	Zappala Alessandro	2111,22	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1852,10	11/12
Administrateur	Gosuin Didier	1310,55	179,27 euros par Jeton de présence	Décision de l'AG du 15 décembre 2020	1196,14	8/8

TITULAIRES DE FONCTION DE DIRECTION

Fonction	Nom et Prénom	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle									
Fonctionnaire dirigeant local	Adant Jean-Michel	Administrateur ACM (0 €) Gérant GIE (0 €)									
Directeur Access Network	Rucci Orlando	ATN GSM (€/mois)	ATN Mobile	ATN Internet (€/mois)	ATN Voiture (€/mois)	Titres Repas (€/Jour)	Eco chèques (€/an)	Prime brut annuel	Chèque cadeau	Assurance groupe (€/an)	
Directeur Core Network	Salmin Pierre			Néant	Néant						
Directeur CUCA	Kimmes Sonja			Néant	Néant						
Directeur IT	Hadouch Soufian			Néant	Néant						
Directeur RH	Eric Thomas			Néant	Néant						
Directeur Général		291.222,08	4	0	5	179,92	8	250	0	40	0,00
Directeur département Réseaux		148.649,00	4	0	5	270,88	8	250	673,01	40	0,00
Directeur département Customer Care		136.735,77	4	9	5	181,63	8	250	660,30	40	0,00
Directeur département Core Network		135.502,18	4	0	5	147,21	8	250	770,35	40	0,00
Chief Human Resources Officer		133.453,34	4	3	5	426,46	8	250	792,36	40	5945,74
Directeur département IT		135.075,49	4	0	5	250,85	8	250	792,36	40	0,00
Total		980.635,86	24	12	30	1.456,95	48	1.500,00	3688,38	240	5945,74

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? ~~Oui~~ / Non
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?
~~Oui~~ / Non
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? ~~Oui~~ / Non
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ?

Rapport d'évaluation des rémunérations des organes de gestion
Mars 2023-Art.L1523-17 CWDL

1. Rémunération annuelle des président et vice-président

Considérant qu'en vertu de l'article 81 du décret du 28 mars 2018, l'intercommunale obtient un score de 3, ceci fixe, à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990, les plafonds de rémunération annuelle des président et vice-président aux valeurs suivantes :

- 19.997,14 € pour le poste de Président
- 14.997,86 € pour le poste de Vice-Président

L'Assemblée Générale de juin 2018 avait toutefois limité ces montants aux valeurs suivantes, basées sur l'indice en vigueur à ce moment (230,95) :

- 22.000 € par an pour le Président
- 16.500 € par an pour le Vice-Président

Il était prévu que ces montants soient indexés, ce qui a été confirmé par l'Assemblée Générale de décembre 2020. Ceci donne, selon l'indice applicable en février 2023 :

- 26.292,46 € par an pour le Président
- 19.719,34 € par an pour le Vice-Président

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir ces plafonds, largement inférieurs aux montants maximum autorisés.

Ces rémunérations sont liquidées mensuellement par douzièmes et adaptées en fin d'année au prorata de la participation effective aux réunions des organes dans lesquels siègeront les personnes.

Elles seront automatiquement indexées, en fonction de l'évolution de l'indice pivot de la fonction publique.

2. Jeton de présence pour les autres administrateurs

L'Assemblée Générale de juin 2018 avait fixé le montant du jeton de présence pour les autres administrateurs à 150,-€ indexé.

Il était prévu que ces montants soient indexés, ce qui a été confirmé par l'Assemblée Générale de décembre 2020. Ceci donne, selon l'indice applicable en février 2023 :

- 179,27 € par jeton de présence

Il est proposé à l'Assemblée de maintenir ces plafonds, largement inférieurs aux montants maximums autorisés.

Les rémunérations liées aux jetons de présence seront comptabilisées et liquidées par mois.

Aucune autre forme de rémunération ni d'avantage n'est allouée aux membres des organes de gestion, à l'exception d'un éventuel remboursement des frais kilométriques, conformément aux limites légales et fiscales en vigueur.

3. Fonctions de direction

Les fonctions de direction au sein de la société sont réparties entre le directeur général et 5 directeurs gérant les départements suivants :

- Access Network
- Customer care
- Core Network & Services
- IT
- RH

Le directeur général encadre par ailleurs le travail des divers managers gérant les services généraux, à savoir :

- Comptabilité et finances
- Gestion des bâtiments, des boutiques et des événements
- Conseiller juridique
- Conseiller en prévention

2.1 Situation du directeur général

Depuis le 22 octobre 2018, le Directeur Général est employé sur base d'un contrat d'emploi à durée indéterminée.

Les conditions de ce contrat ont été fixées par le Conseil d'Administration dans le strict respect des limites prévues par les dernières dispositions réglementaires adoptées par le parlement wallon (décret du 29 mars 2018).

C'est ainsi que la rémunération du Directeur Général a été fixée à 10.458,73 € par mois correspondant à l'indice pivot 138.10 des barèmes de la fonction publique.

Tenant compte de l'évolution barémique et de l'indexation, ceci représentait 20.939,07 € par mois au 31 décembre 2022.

Cette rémunération ne comprend aucune composante variable ni assurance groupe.

Par ailleurs, les avantages suivants sont prévus par ce contrat :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants
- Indemnité de frais de bureaux s'élevant à 124,45 € par mois

2.2 Situation des directeurs

Quatre directeurs sont agents statutaires et un agent contractuel. Leur rémunération est liée à leur grade. Elles s'établissent au 31 décembre 2022 comme suit :

Département	Barème	Salaires mensuel
Access network	AC4/26	10.236,55
Customer care	AC4/26	10.236,55
Core network & services	AC4/21	9.931,42
IT	AC4/21	9.931,42
RH	AC5/38	9.936,99

Par ailleurs, les avantages suivants sont d'application :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants
- Indemnité de frais de bureau s'élevant à 129,48 € par mois